



COVID : dispositif d'aide exceptionnelle à destination des étudiants tamponnais résidant en métropole ou à l'étranger
FORMULAIRE DE DEMANDE

Réservé à l'administration

1. FORMULAIRE A COMPLETER

Demande n°2021-...../.....

<u>Le bénéficiaire de l'aide</u>	
Nom(s)* :	Prénom(s)* :
Adresse email* :	
Adresse postale* :	
Téléphone* :	
Etablissement d'enseignement supérieur public ou privé fréquenté pendant l'année universitaire 2020/2021 :	
<u>Le(s) parent(s) ou le représentant légal :</u>	
Nom(s)* :	Prénom(s)* :
Adresse email* :	
Adresse postale* :	
Téléphone* :	

**Informations obligatoires*

A cocher/compléter :

La Mairie du Tampon est autorisée à utiliser l'ensemble des données personnelles ainsi que les justificatifs fournis afin de procéder au versement de l'aide exceptionnelle COVID au bénéficiaire de celle-ci, sous réserve de l'éligibilité de la demande.

Je soussigné.e :, en ma qualité de certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent formulaire et des justificatifs transmis. Toute omission ou information frauduleuse dans ces renseignements est susceptible de poursuite judiciaire et entraînera le rejet de la demande et le remboursement intégral de l'aide.

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

**COVID : dispositif d'aide exceptionnelle à destination des étudiants tamponnais résidant
en métropole ou à l'étranger
FORMULAIRE DE DEMANDE**

2. JUSTIFICATIFS A FOURNIR*

L'étudiant(e) :

1. Copie d'une pièce d'identité
2. Attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé en métropole ou à l'étranger pour l'année universitaire 2020-2021
3. Copie de la carte d'étudiant(e)
4. Attestation de résidence hors département (facture eau ou électricité de moins de 3 mois) OU attestation de résidence CROUS pour l'année universitaire 2020-2021
5. Relevé d'identité bancaire

Le(s) parent(s) ou le représentant légal :

6. Copie d'une pièce d'identité
7. Copie du livret de famille
8. Justificatif de résidence au Tampon datant de 2 ans (facture eau ou électricité du dernier trimestre 2018 ou du 1^{er} trimestre 2019)
9. Justificatif de résidence au Tampon de moins de 3 mois (facture eau ou électricité du 1^{er} trimestre 2021 ou du dernier trimestre 2020)
10. Avis de taxe d'habitation 2018-2019-2020 OU taxe foncière 2018-2019-2020 OU quittances de loyer du dernier trimestre pour les années 2018-2019-2020

**Le dépôt des justificatifs listés ci-dessus est obligatoire pour le traitement de la demande*

3. DEPOT DU DOSSIER (merci de choisir un mode de dépôt unique par demande)

➔ **Par voie dématérialisée au format PDF**, à l'adresse mail suivante :
aidecovid2021.etudiant@mairie-tampon.fr (merci de bien vouloir numéroter vos documents en pièces jointes selon la numérotation indiquée ci-dessus)

OU

➔ **Par voie papier** : le dossier est à déposer dans la boîte aux lettres dédiée à l'accueil de la mairie du Centre-ville (256 rue Hubert Delisle) ou de la Plaine des Cafres (10 rue Raphaël Douyère 23^{ème} Km)

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Conservation des données personnelles

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par le service des systèmes d'information de la commune du Tampon dont le responsable du traitement est : Monsieur le Maire du Tampon. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction des finances de la collectivité, pour procéder au mandatement de l'aide. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 24 mois, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.